

Ecole primaire
10 rue des Dômes
63260 THURET
Tél : 04 73 97 96 16
Ecole.thuret.63@ac-clermont.fr

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

4 novembre 2016

Etaient présents :

- Mme Jeannet : directrice
- Mmes Blond, Chuniaud, Falcon, Ranieri, M. Amarger : enseignants
- M. Bouchet : adjoint au maire chargé des affaires scolaires
- M. Chavaroux : représentant la mairie de Sardon
- Mmes Barge, Corsi, Daim, Gibert, Javerlhac, Pichlak, Seguin-Boudieu : parents d'élèves élus

Etaient excusés :

- Mme Sancier : IEN
- Mmes Ernoult, Mouty, Tournayre : enseignantes
- Mmes Bouvard, Eugène : parents d'élèves élus
- M. Brun : directeur de l'Accueil de loisirs
- Mme Daniel : DDEN

1 – Bilan de la rentrée :

a) Les effectifs :

146 élèves sont inscrits à l'école.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	23	15	18	19	20	17	15

La répartition dans les classes est la suivante :

Classe de Mme Blond	Classe de Mme Ranieri et M. Amarger	Classe de Mme Ernoult et M. Amarger	Classe de Mmes Falcon et Tournayre	Classe de mmes Chuniaud et Mouty	Classe de Mme Jeannet et M. Amarger
19 PS + 6 MS = 25	17 MS + 8 GS = 25	7 GS + 18 CP = 25	19 CE1 + 6 CE2 = 25	14 CE2 + 7 CM1 = 21	10 CM1 + 15 CM2 = 25

b) Décloisonnement :

En maternelle,

1. En début d'après-midi, pendant le repos des PS :

Le groupe des MS est coupé en 2 :

- Repos chez Mme Blond+ lexique
- Repos en BCD + emprunt

Tous les GS sont regroupés en phonologie et lexique.

2. Le mercredi,

Tous les GS sont accueillis chez Mme Blond pour faire des jeux de société. Tous les MS sont accueillis chez Mme Ranieri en phonologie.

2 – Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité, sans modification.

3 – Sécurité :

Suite aux directives du ministère, l'école a été obligée d'adopter une organisation différente pour le jour de la rentrée, et pour la sortie des classes.

Un exercice de confinement intrusion a été réalisé avant les vacances de Toussaint. Conformément au PPMS, les enfants se sont cachés dans les classes. La configuration des locaux empêche de se cacher réellement et efficacement. La directrice a appelé la gendarmerie d'Aigueperse pour avoir des conseils. Seulement 3 personnes sur le département sont habilitées pour passer dans les écoles pour cela.

Le PPMS, avec les questions que se pose l'équipe enseignante a été mis sur la plateforme académique.

Au cours de l'année, deux autres exercices de sécurité devront être réalisés, dont un exercice d'évacuation incendie. L'équipe prévoit de faire celui-ci pendant la sieste des PS.

4 – Les projets :

- ✓ Projet d'école : le projet d'école pour les 3 années à venir (2017-2020) qui a été présenté au 3^{ème} conseil d'école de l'année dernière a été validé par l'IEN. Pour rappel, il est orienté sur 3 axes :

- ⇒ Développer le vivre ensemble
- ⇒ Développer l'ouverture culturelle
- ⇒ Développer le langage oral et écrit

Dans ce cadre-là, le projet est de travailler sur l'aménagement de la cour et les règles de vie dans la cour pendant les récréations. Pour cela, les enseignants ont besoin de travailler avec la mairie et d'avoir l'assurance qu'elle les suivra dans ce projet.

M. Bouchet demande qu'une ébauche de projet soit élaborée pour février/mars pour présentation au budget.

- ✓ USEP : classes GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2

2 classes (CE2-CM1 et CM1-CM2) sont pré-inscrites à deux rencontres départementales : rencontre athlétisme au stadium Jean Pellez début décembre et rencontre course d'orientation à Vulcania fin mars ou début avril. Cette rencontre sera assortie de la visite de Vulcania.

Les 4 classes participeront aux rencontres de secteur :

- ⇒ GS-CP : journée découverte cirque à Crevant Laveine.
- ⇒ CE : basket le mardi 23 mai à St Sylvestre.
- ⇒ CM : multi-activités le jeudi 1^{er} juin à St André le Coq (kinball, tchoukball, pétéka, hockey, ultimate, sport boule...)

- ✓ Projet contes : ce projet concerne toutes les classes de l'école sous différentes modalités.

- ⇒ Pour les classes GS-CP , CE1-CE2 et CM1-CM2 : projet PAC1D, c'est à dire un projet pour lequel les enseignants ont fait une demande de subvention auprès de l'inspection académique, qui a été accordée à hauteur de 400 € par classe. Cette subvention permettra de financer la venue d'une artiste dans chaque classe.

Pour les classes GS-CP et CM1-CM2, il s'agit de Laetitia Devernay, auteure-illustratrice qui produit des albums sans texte. Le projet est de réinterpréter avec elle, un conte traditionnel connu des enfants, en l'occurrence la petite sirène, et de l'illustrer à partir de formes géométriques. Sa première intervention aura lieu jeudi 10 novembre, elle viendra une deuxième fois plus tard dans l'année. Entre temps, nous continuerons à travailler en classe.

Pour la classe CE1-CE2, l'artiste sera Isabelle Fenaud Richard, calligraphe – sculptrice. Plusieurs interventions sont prévues. Le projet est la fabrication d'un livre accordéon ayant pour thème un abécédaire fantastique, à partir de légendes de la mythologie grecque, du Moyen-Âge, et de légendes nordiques.

- ⇒ Pour les classes PS-MS et MS-GS : projet autour de contes africains

Le point de départ sera la visite du musée des arts africains de Vichy. Un spectacle sur le thème de l'Afrique est programmé. Le point d'arrivée reste à définir en fonction de l'évolution du projet.

Les différents projets seront présentés au Festival Art d'Ecole qui aura lieu à Randan au mois de juin.

5 – Les finances :

- ✓ Bilan de la fête de l'école : 3 000 € de bénéfice, soit 500 € par classe.
- ✓ Présentation des bilans des coop de classe et du compte commun
→ Cf en annexes

- ✓ Financement mairie : la mairie alloue une subvention de 23 € par enfant gérés directement par la mairie pour les fournitures scolaires, et une subvention de 44 € par enfant versés sur les coopératives scolaires, mais pas encore versée à ce jour pour cette année.

De plus, la mairie finance en totalité la piscine (transport + location du bassin et de deux maîtres-nageurs), et la location du photocopieur.

- ✓ Demandes :

- ⇒ Les enseignantes de maternelle demandent l'achat de 15 couvertures.
- ⇒ L'équipe enseignante demande que des anti-pince-doigts soient installés sur les portes de l'école.
- ⇒ Le nombre de document pédagogiques sous forme numérique étant de plus en plus important, l'équipe enseignante demande s'il est possible d'envisager un équipement en TBI. Des subventions de l'Europe seraient possibles par le biais des communautés de communes.

6 – Activités périscolaires :

- ⇒ Une convention avec l'ALSH est en cours d'élaboration pour l'utilisation du matériel de l'école utilisé par les TAP (livres de la BCD, matériel de sport), son entretien et son renouvellement.
- ⇒ L'équipe enseignante s'interroge sur le temps d'après cantine, où elle observe que les enfants sont souvent punis collectivement, assis dans la cour par terre, longtemps. Le ressenti des enfants de CM n'est pas très bon. Les activités sont apparemment obligatoires, les enfants aimeraient avoir la possibilité d'un moment libre ou d'avoir un choix dans le jeu proposé.

8 – Questions des parents :

- ⇒ Vu la circulation importante aux heures de rentrée et de sortie des classes quand il y a aussi les bus, les parents d'élèves demandent s'il serait possible de mettre la rue du champ de l'Oie en sens unique à ces heures-là.
- ⇒ Cantine : Les parents demandent s'il est possible de se laver les dents pendant le temps de cantine pour les enfants qui portent des appareils dentaires. La directrice répond que certains enfants le font déjà.
- ⇒ Les parents demandent une nouvelle fois l'installation d'un abri-bus à Chassenet sur la place de l'école. M. Bouchet répond qu'il est commandé et sera installé prochainement.

9 – Information :

La piscine sera fermée pendant deux semaines au mois de janvier pour entretien. Il y aura donc deux séances de moins pour les trois classes concernées pour cette période.

La directrice



La mairie



Un représentant des
parents d'élèves



		Classe PS Mme blond	Classe MS – GS Mme Lefauchaux	Classe GS – CP Mme Ranieri	Classe CP-CE2 Mme Ernout	Classe CE1 – CM1 Mme Vullo	Classe CM1 – CM2 Mme Jeannet
Crédits	Solde au 31 août 2015	556 €	907 €	246 €	622 €	611 €	53 €
	Subvention mairie	1 204 €	537 €	1 075 €	1 118 €	1 118 €	1 032 €
	Bénéfice fête de l'école	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
	Subvention USEP				22 €	117 €	75 €
	Produits financiers	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	7 €
	Autres crédits	106			75		
Débits	Achat papeterie, fournitures	114 €	103 €	245 €	370 €	189 €	112 €
	Achat matériel pédagogique, livres, abonnements	565 €	697 €	432 €	549 €	600 €	652 €
	Equipement de la classe	108 €	110 €	18 €	255 €	110 €	
	Transports	241 €	242 €	536 €	596 €	193 €	290 €
	Spectacles, visites	272 €	269 €	215 €	181 €	209 €	49 €
	Licences USEP				177 €	184 €	172 €
	Cotisation OCCE, réseau Lumière	59 €		87 €	93 €	115 €	218 €
	Autres frais	657 €	90 €	71 €		105 €	
	Nouveau solde au 31 août 2016	358 €	441 €	225 €	124 €	648 €	175 €

Bilan financier 2015 - 2016		Compte commun
	crédit	débit
Solde au 31 août 2 015	10 793 €	
Subvention mairie	774 €	
Bénéfice fête de l'école, vente chocolats, objets photos, photos de classes	6 517 €	
Produits financiers	31 €	
Répartition dans les classes		9 521 €
Achat papeterie, papier photocopieur, cartouches imprimante		998 €
Equipement collectif : matériel de sport, plastifieuse, poste radio		1 351 €
Cotisation et emprunts ludothèque		115 €
Reliquat fête 2015 ; goûter et cadeaux de Noël		459 €
Nouveau solde au 31 août 2016	5 670 €	